



27 octobre à Bayonne

10 000 personnes dans la rue !

ENSEMBLE !

Malgré le temps diluvien de la veille, 10 000 manifestants, précédés de 106 tracteurs, ont parcouru la ville de Bayonne. Aux locaux s'étaient joints des opposants du Tarn et Garonne, du Lot et Garonne, de la Gironde, des Landes, du Pays basque Sud et des Hautes Pyrénées. Le message était clair et net : sous Sarkozy comme sous Hollande, les populations ne veulent pas de ce projet.

La manifestation de grande ampleur, la quatrième depuis le débat public, illustre la combativité intacte et l'unité avec les petits élus opposés aussi à ce projet.

2. Infos en vrac

4. Brèves Sociales

5. LGV : une rentrée riche en actions !

6. Le parking délirant de la Côte des Basques

7. Pour une autre politique de stationnement à Bayonne

8. Il faut sauver Zilbeti

9. BLE, l'association pour l'agriculture de demain

10. La page d'ATTAC

11. Planning : Les «antis» ne sont pas l'avenir de l'homme

12. Euskadiko Filmategia : Le patrimoine basque du 7^{ème} art

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 153
NOVEMBRE / DECEMBRE 2012

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...



Au bord de l'Uhabia... (Photo ACE Hendaye)

Uhabia (Bidart) un fleuve barré par une porte à clapets...

Depuis des décennies, la pollution de l'Uhabia a été négligée alors qu'il était de notoriété publique que ce fleuve était pollué. Aujourd'hui, les responsables politiques mettent en sortie des portes à clapets afin de rendre possible la baignade, les eaux polluées étant détournées en mer par un émissaire...

Pour le Collectif des Associations de Défense de l'Environnement (CADE), le système des portes à clapets représente un coût exorbitant pour 28 jours de fermeture autorisés dans les périodes de pollution accrue. Il risque de se substituer à un réel effort sur la reconquête du bon état écologique de l'Uhabia. Dans ce sens, le collectif est favorable au renforcement du contrat de bassin qui ne doit cependant pas servir de leurre. Le CADE poursuit un double objectif à savoir la défense de l'environnement et celle des économies liées à la préservation des milieux (tourisme, pêche...).

Le projet tel qu'il se présente ne consiste pas à réduire les sources de pollution mais à les déplacer sur une zone *Natura 2000* : les eaux de l'Uhabia une fois captées sont renvoyées au large via l'émissaire sans traitement préalable.

Déplacer la pollution est une solution ruineuse en terme d'impact qui engendrera des retombées écologiques et économiques négatives tant au niveau du tourisme que de la pêche. En conséquence, nous sommes contre l'émissaire en mer qui rejette tout au long de l'année, sans contrôle, les eaux insuffisamment traitées de la STEP en zone protégée.

Ainsi donc le 19 octobre, jour de l'inauguration des portes à clapets, les militants de la commission eau du CADE réunissant les associations ATTAC, ACE, IDEAL, Coordination Santé Environnement Pays Basque, Vague toxique et ZIPADOUR ont installé dix cuvettes de WC et se sont assis dessus pour dénoncer une pollution fécale détournée des touristes mais pas de l'océan.

Pendant ce temps le « liga »

Le texte ci-dessous est extrait du document : « SAGE Côtiers basques – état initial validé par la CLE le 20 juillet 2012 »

« Depuis une trentaine d'années, les marins pêcheurs du territoire constatent la présence régulière d'une substance appelée liga. Apparaissant autrefois au printemps, il tend à s'accroître et à persister tout au long de l'année. En 2009/2010, une étude pluridisciplinaire portée par l'Institut des Milieux Aquatiques a été menée pour mieux définir les conditions d'apparition du liga et en connaître sa composition. Les données qui suivent sont issues de cette étude.

Le liga est une sorte de boue marron, gluante avec un fort pouvoir d'agrégation. Les résultats d'analyses révèlent une présence permanente de bactéries fécales (*E.coli* et entérocoques avec des valeurs supérieures au seuil de la nouvelle directive baignade), de matières organiques, de matières minérales, de phytoplanctons, de benthos et de protozoaires. L'origine semble en

partie océanique et en partie terrestre. Le liga se trouve surtout en pleine eau, proche de la surface.

Le liga a des impacts sur la santé humaine (réactions dermatologiques en cas de contact), la qualité de l'eau (influence possible sur la turbidité, l'oxygène dissous et le pH), l'activité de pêche (dégradation des conditions de travail et d'hygiène, diminution des rendements de pêche de surface et de pleine eau).

En 2011, le Comité Inter-Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Pyrénées Atlantiques et des Landes porte, via l'axe 4 du Fond Européen pour la Pêche, un programme complémentaire dont les principaux objectifs sont de localiser le phénomène sur le littoral basque et de construire un programme de recherche visant à comprendre sa dynamique spatio-temporelle. Ces premières études ont permis de répondre à certaines questions mais en ont soulevé de nouvelles. En 2012, un programme de recherche a été déposé dans le cadre du réseau de Recherche Littorale en Aquitaine. »

Divisé par 6 !

Le journal Sud-Ouest du 20 octobre dernier nous apprend que le stock de poissons et crustacés disponible de l'Irlande à l'Espagne a été divisé par six en 50 ans.

Insécurité nucléaire : l'ASN française furieuse contre l'Union européenne !

Qu'on se le dise, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) française est furieuse ! Cela fait un an et demi, depuis le début de la catastrophe de Fukushima, qu'elle déploie d'immenses efforts pour rassurer l'opinion publique française et lui faire croire que ses centrales sont « sûres ». A cet effet, appuyée

par le lobby nucléaire, l'ASN avait intrigué en coulisse pour faire restreindre la portée de l'accord européen sur les stress-tests. Mais toutes ces manœuvres sont subitement balayées par le rapport de l'Union européenne qui met en lumière la vulnérabilité des centrales en général, **et des centrales françaises en particulier**. D'où la colère de l'ASN : à quoi bon mentir si quelqu'un passe derrière pour dire la vérité ?

Le Figaro, qui avait publié en avant première le rapport européen, note que la situation des centrales françaises s'est subitement améliorée, en 3 jours ! Le lobby nucléaire français a encore les moyens d'agir, de toute évidence.

Probablement agacé d'avoir dû avaler des couleuvres, le Commissaire à l'Énergie, l'allemand Gunther Oettinger, porte désormais le fer sur le régime d'assurance – ou plutôt de non-assurance – de l'industrie nucléaire. Il est vrai qu'aucun assureur ne veut payer pour les conséquences d'une catastrophe comme celle de Fukushima. Ça se comprend.

D'après l'Observatoire du Nucléaire.

Génocide indigène en vue au Brésil : La Justice Fédérale ordonne l'expulsion des indiens Guarani-Kaiowá

En réaction à cette décision infamante, nous vous proposons le texte d'une lettre ouverte de la communauté Guarani-Kaiowá. Dans cette déclaration poignante, leur communauté exprime sa détermination à vivre et mourir sur leurs terres.

« Nous, 50 femmes, 50 hommes et 70 enfants, des communautés Guarani - Kaiowá originaires de tekoha Pyelito kue/Mbrakay, présentons par cette lettre notre situation historique et notre décision face à l'ordre d'expulsion exprimé par la Justice Fédérale de Navirai (Mato Grosso do Sul), dans le procès n° 0000032-87.2012.4.03.6006 du 29 septembre 2012.

Nous avons été informés que nos communautés seront attaquées, violentées et expulsées de la berge de notre rivière par la Justice

Fédérale de Navirai elle même. Il est ainsi évident pour nous que l'action de la Justice Fédérale provoque et augmente les violences contre nos vies, en ignorant notre droit de survivre sur les berges de cette rivière, proche de notre territoire traditionnel Pyelito Kue/Mbarakay.

Nous comprenons clairement que cette décision de la Justice Fédérale de Navirai fait partie du processus d'extermination et de génocide historique dont souffre le peuple indigène, natif, autochtone du Mato Grosso do Sul. Cela signifie que l'action de la Justice Fédérale nous porte atteinte en soutenant notre extermination. Nous voulons laisser clair au gouvernement et à la Justice Fédérale que nous avons perdu l'espoir de survivre dignement et sans violence sur notre territoire ancestral, nous ne croyons plus en la Justice Brésilienne.

À qui pouvons-nous dénoncer les violences pratiquées contre nous ? À quelle Justice du Brésil ? Si la Justice Fédérale elle même génère et alimente les violences contre nous. Nous avons évalué notre situation actuelle et avons conclu que nous allons tous mourir d'ici peu, nous n'avons aucune perspective de vie digne et juste, ici sur les berges de la rivière ou ailleurs. Nous avons notre campement à 50 mètres de la rivière Hovy où 4 personnes sont mortes, 2 de suicide, 2

des suites de la violence et des tortures des « pistoleiros » des « fazendas ». Nous vivons sur les berges de cette rivière Hovy depuis plus d'un an, nous n'avons aucune assistance, nous sommes isolés, encerclés par les « pistoleiros » mais nous résistons jusqu'à aujourd'hui. Nous nous alimentons une fois par jour. Nous passons notre temps à vouloir récupérer notre territoire ancestral Pyleito Kue/Mbarakay.

En fait, nous savons très bien qu'au centre de notre territoire ancestral sont enterrés beaucoup de nos grands parents, là se trouve le cimetière de nos ancêtres. Conscients de ce fait historique, nous voulons mourir et être enterrés auprès de nos ancêtres, ici même. Nous demandons donc au gouvernement et à la Justice Fédérale de ne pas émettre cet ordre d'expulsion. Nous sollicitons que soit décrété notre mort collective et que nous soyons tous enterrés ici. Nous demandons que soit décrétée une fois pour toute notre décimation / extinction totale et que soient utilisés des tracteurs pour ouvrir notre fosse commune. Ceci est notre demande faite aux juges fédéraux.

Nous attendons donc cette décision de la Justice Fédérale : décréter la mort collective des Guarani-Kaiowá de Pyelito Kue/Mbarakay et nous enterrer ici. Nous avons

décidé de ne pas partir d'ici vivants ou morts car nous considérons que nous n'avons plus aucune chance de survivre dignement sur notre territoire ancestral, où nous sommes massacrés et mourrons rapidement. Nous savons que nous serons expulsés d'ici, de la berge de la rivière, mais nous n'allons pas quitter la rivière. En tant que peuple natif, indigène et historique, nous avons choisi tout simplement d'être mis à mort collectivement ici.

Nous n'avons pas d'autre alternative, ceci est notre dernière décision unanime pour répondre à l'ordre d'expulsion de la Justice Fédérale de Navirai. »

www.raoni.com

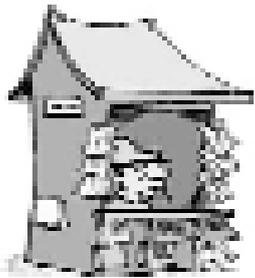
Notre Dame des Landes : la répression !

Deux hélicoptères, 500 CRS, de nombreux véhicules motorisés, les routes barrées, la zone militarisée, une pluie de grenades lacrymogènes, des pelleteuses qui détruisent les maisons, les campements et les cultures, les premières expulsions ont débuté à Notre Dame des Landes, près de Nantes où le projet d'Ayraultport est prévu alors que l'actuel aéroport de Nantes est loin d'être saturé.

On peut, on doit signer la pétition : <http://www.aeroport-nonmerci.fr/> ♦



La banderole de solidarité lors de la manifestation du 27 octobre à Bayonne.



Brèves Sociales

Par Jean Maurice FAYE

Dépassement d'honoraires

★ Les assurés sociaux ont été bien enfumés car il semble qu'en fait aucune contrainte réelle n'empêchera les médecins de pratiquer des dépassements. En dehors d'un « contrat de bonne pratique » laissé au libre choix des médecins aucun plafond n'est fixé et il n'y a pas de réel système de sanction. D'autre part, les mutuelles ne pouvant plus « suivre » éternellement, les assurés sociaux vont continuer de payer et leur « reste à charge » va augmenter. La question de l'accessibilité aux soins n'est pas traitée dans cet accord. Nous sommes loin de la mise en place d'un système de santé vraiment publique au travers d'une nouvelle loi évoquée pourtant par le président de la République.



Le rétrograde Mgr AILLET

★ L'évêque de Bayonne est très inventif dans le domaine de la rigueur idéologique (réactionnaire). Le *Journal du Pays Basque* relevait il y a quelques jours que cet évêque, déjà connu pour ses positions arriéristes en matière de mœurs, allait initier un « colloque international pour la vie ». Il y invite des intervenants connus pour être des adversaires de l'IVG, du mariage homosexuel et, pour certains même, du préservatif. Des représentants de l'*Opus Dei* et nombre de *pro-vie* américains viendront déverser leur préchi-prêcha d'extrême droite. Rien que pour la délégation américaine,

constituée de 6 personnes, y a pas photo : elles sont toutes militantes de mouvements très virulents dans le domaine de la lutte contre l'IVG.

Grève à Biarritzenia et au foyer PEP d'URT

★ Biarritzenia est une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) sise à Briscous. Comme dans le foyer d'accueil à Urt, les salariés se sont mobilisés à l'appel de la CGT, de FO et de la CFDT, à la mi octobre, pour défendre la convention collective en péril (CCN 51) menacée par la FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne), fédération des employeurs de cette convention. Petit bout par petit bout, les avantages sociaux disparaissent et les reculs sont manifestes jusqu'à une, encore hypothétique, mais possible dénonciation de la convention collective par les employeurs.

Carrefour Anglet

★ Une instance prud'homale avait été introduite par 4 salariés du magasin *Carrefour* d'Anglet, soutenus par la CFDT. Ces salariés estiment que leur employeur n'a pas respecté l'accord collectif au sujet du calcul des salaires et ils réclament des arriérés à hauteur de 70 000 euros. D'après les plaignants *Carrefour* « trèque » en imputant la garantie des rémunérations sur la partie variable. Ce qui n'est pas prévu dans l'accord. Prononcé du jugement le 18 décembre.

Gel des salaires

Les gels de salaires ont été en 2012 environ 2 fois plus nombreux que ce qu'avaient annoncé les entreprises. Si 1 % avaient annoncé un gel de salaires des cadres, 3 % l'ont fait. Chez les ouvriers, 4 % l'avaient prévu et au final 6 % l'ont décidé. Pour 2013, la ten-

dance semble vouloir se poursuivre, d'après les prévisionnistes. Les gels anticipés par les entreprises correspondent, pour une large part, à ceux constatés cette année. Il en est de même hélas pour les intentions d'embauche. Le pourcentage d'entreprises prévoyant d'augmenter leurs effectifs baisserait de 8 %. Le ciel ne s'éclaircit pas vraiment !

Compétitivité - emploi : le retour

★ Mi-octobre, lors de la 3^{ème} séance de négociation sur la sécurisation de l'emploi, le MEDEF a fait un saut en arrière en reposant sur la table les propositions sarkoziennes. L'idée est en fait de ressortir le licenciement « sui generis » pour éviter le coût d'une procédure de licenciement économique et d'un plan social en cas de refus de plus de 10 salariés. Pour le moment les syndicats de salariés font bloc contre cela. Pourvu que ça dure !

UNILEVER et la pauvreté

★ Dans un entretien accordé au *Financial Times Deutschland*, Jan Zijderveld, un des dirigeants d'Unilever, géant de l'agro-alimentaire et des cosmétiques, s'est frotté les mains à la mi-août. La pauvreté, c'est bon pour les affaires et pour lui. L'idée c'est de prendre acte de la paupérisation des populations pour créer des produits de type échantillons individuels de shampoing (par exemple) à bas coût. Quelques centimes gagnés par produit sur le dos des miséreux qui ne peuvent acheter des produits « entiers ». Voilà donc qu'Unilever s'adapte pour tirer profit de l'austérité en Europe

Bruxelles veille

★ Viviane Reding, vice présidente de la Commission Européenne a été invitée il y a peu à

l'Assemblée Nationale avant la discussion du budget 2013. Ce jour là voilà son message : « *Il faut comprendre, lentement mais sûrement, qu'il n'y a plus de politique intérieure nationale. Il n'y a plus que des politiques européennes, qui sont partagées dans une souveraineté commune* ». Voilà qui contredit le discours de ceux qui prétendaient lors des débats sur le T.S.C.G. que la souveraineté budgétaire n'était en rien écornée.

A BERNE on aime les riches

★ 66,5 % des citoyens du canton de Berne ont refusé par référendum le 23 Septembre dernier, d'abolir les « forfaits fiscaux » qui bénéficient aux riches exilés installés sur leur territoire (comme Johnny par exemple). Ils sont 230 dans ce cas. Les Bernois continueront de payer eux mêmes les impôts nécessaires à la collectivité. Quoi qu'on en dise la volonté de lutter contre les paradis fiscaux n'est pas un « spectre » qui hante l'Europe. Grace à Berne et à quelques autres lieux, le capitalisme continue à être notre hantise et celle de beaucoup d'autres.

Rousset et les PPP

★ Le président de l'Association des régions de France et président du Conseil Régional d'Aquitaine se dit inquiet des effets des partenariats public-privé (PPP). Pour lui, ce sont des « bombes à retardement » budgétaire qui font la part belle aux grands groupes du BTP et rendent « impotentes » les collectivités. Tiens, le Rousset il ne disait rien la dessus il y a encore peu de temps. Il ne s'en émouvait même pas du tout et si je ne me trompe il s'en faisait peu ou prou l'instrument pour ne pas dire le promoteur ! Encore un effort camarade pour renoncer à tes positions modernistes et productivistes effrénées ! ♦

LGV : Une rentrée riche en actions !

Opération EPINE

En septembre, le CADE et les associations opposées à la LGV ont mené une action appelée EPINE (Enquête Publique sur l'Inutilité de Nouveaux Equipements). Un dossier technique complet largement diffusé, dans les salles de trois mairies des trois communautés basques opposées à la LGV, mais aussi à St Martin de Seignanx, Bénèsse Marenne et Arru dans les landes, le 22 septembre, deux commissaires enquêteurs recevaient les personnes qui portaient leur contribution. En deux heures de temps (de 10h à 12h) ce sont plus de 2 000 personnes qui se pressaient. Les contributions étaient agrafées au registre officiel.

Voici les résultats officiels de cette enquête :

- **Urrugne** : 906 contributions dont 44 élu(e)s contre ;
- **Ustaritz** : 660 contributions dont

48 élu(e)s contre ;

- **Mouguerre** : 397 contributions dont 62 élu(e)s contre ;

- **St Martin de Seignanx** : 460 contributions (1 pour) dont 7 élu(e)s contre ;

- **Bénèsse** : 149 contributions (dont 8 pour) dont 6 élu(e)s 5 contre et 1 pour) ;

- **Arue** : 60 contributions dont 2 élu(e)s contre ;

- **Conseil municipal de Carcen Ponsou** : 14 contre ;

Soit 2645 contributions dont 182 élu(e)s contre et 1 pour.

La totalité de ces documents ainsi que la pétition de 23652 signatures contre le projet (le conseil général de Gironde avait lancé une pétition en faveur du projet et les opposants avaient alors lancé la leur. Celle du conseil général de Gironde a atteint 1249 signatures) ont été remis aux sous préfets de Bayonne et de Dax. ♦



Remise des documents au sous préfet de Bayonne (Photo ACE Hendaye)

La manifestation du 27 octobre

Malgré le temps diluvien de la veille, 10 000 manifestants précédés de 106 tracteurs ont parcouru la ville de Bayonne. Aux locaux s'étaient joints des opposants du Tarn et Garonne, du Lot et Garonne, de la Gironde, des Landes, du Pays basque Sud et des Hautes Pyrénées. Le message était clair et

net : sous Sarkozy comme sous Hollande, les populations ne veulent pas de ce projet.

La manifestation de grande ampleur, la quatrième depuis le débat public, illustre la combativité intacte et l'unité avec les petits élus opposés aussi à ce projet. ♦



Photo J.L.P.



Photo J.L.P.

BIZI! passe à l'action

Alors que les préparatifs de la grande manifestation du 27 octobre battaient leur plein, les militant(e)s de BIZI escaladaient le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, et descendaient en rappel en déployant une bannière dénonçant les 80 millions votés pour la LGV par le Conseil général. Finalement interpellés en amenés au commissariat ils en ressortaient libres l'après midi. ♦



Photo BIZI!



Photo J.L.P.

Le parking délirant de la Côte des Basques

Pourquoi ce parking au dessus de la Côte des Basques ?

Dans le cadre des travaux des Halles, le maire de Biarritz a décidé de supprimer le stationnement en surface et de le remplacer par un parking souterrain sous les jardins de l'église St Joseph, rue Victor Hugo. Mais l'investissement est peu rentable vu le nombre de places qu'il est possible d'y créer. Didier Borotra a alors eu l'idée d'associer un autre parc de stationnement, afin de permettre au futur concessionnaire de rentrer dans ses sous. D'où le projet d'un parking à deux ou trois niveaux pour 350 véhicules, sur la tête de la **falaise de la Côte des Basques**, à l'emplacement du parking de surface déjà existant et du Petit Jardin. Les deux parkings sont donc liés ce qui démontre la duplicité de l'argument selon lequel Borotra cherche à empêcher les voitures de venir engorger le centre ville alors qu'il enterre 250 véhicules devant les Halles !

Les deux ou trois étages de ce parking souterrain vont consolider la falaise :

FAUX : Cette falaise est d'une composition géologique des plus instables et on ne compte plus les éboulements et glissements de terrains depuis 1850⁽¹⁾. Elle a fait l'objet, depuis 30 ans, d'énormes travaux, afin d'élever une paroi depuis la plage, travaux facturés à l'époque 250 000 francs le mètre linéaire. Toute modification de charges à cet endroit pourrait entraîner des désordres irréversibles.

La colline aux hortensias et le sous-sol de la place Bellevue n'ont rien de comparable



avec les falaises de la Côte des Basques ! Dans le premier cas il s'agit de grès ou de calcaires gréseux, plus ou moins durs : rien à voir avec les marnes de la falaise de Beurivage qui n'offre aucune résistance ! C'est bien ce que précise le Plan Local d'Urbanisme rédigé en 2003 et qui classe ces terrains de Beurivage inconstructibles en raison de « l'existence de risques... et exposés aux risques de mouvement de sol »⁽²⁾. D'un trait de plume, les conseillers biarrots ont modifié le PLU et effacé ainsi tout danger géologique !

Ces parkings ne vont rien coûter aux biarrots :

FAUX : Certes « c'est le concessionnaire qui va financer les travaux et ce sont les usagers des parkings qui en assureront la rentabilité » affirme Brisson. Mais alors pourquoi prévoir dans le contrat de concession que « la Ville de Biarritz pourra être amenée à apporter un soutien financier, sous forme de subvention annuelle d'exploitation, dans l'hypothèse où le modèle économique présenté par le candidat

retenu démontre que la réalisation des investissements nécessaires à la réalisation de l'objet de service public ne peut être financée sans une augmentation excessive des tarifs » (art.3,6).

Quand on voit le peu de voitures qui, en dehors de l'été, stationnent sur le parking alors gratuit de Beurivage, on a du mal à imaginer le remplissage des 350 places payantes à l'année !

Grâce à ce parking au dessus de la Côte, on pourra bénéficier d'une vue panoramique sur l'Océan et les Pyrénées :

FAUX : Le parking n'ajoutera rien à la vue qu'on peut actuellement contempler depuis le parking existant et les jardins du square.

Le parking souterrain va permettre de supprimer les voitures sur le Boulevard du Prince de Galles (de la villa Belza au Sunset) :

FAUX : Il est impossible d'en empêcher l'accès aux locataires de la résidence Sunset, aux clients de l'Hôtel Carlina, du restaurant le Surfing et du

Bar de la Côte des Basques

Il n'existe pas de parking en venant de Bidart pour dissuader les automobilistes de se garer en centre-ville :

FAUX : Nous avons dénombré 1 178 places gratuites de stationnement depuis l'allée Gabrielle Dorziat, en passant par la Cité de l'Océan, Ibarritz-Nord, la Milady et le parking face à Thalmar, parkings rarement complets. Il suffirait de prolonger le circuit de la navette qui dessert la Côte des Basques pour profiter des capacités de ces stationnements !

Après travaux, le square sera reconstitué et les tamaris actuels replantés :

FAUX : les 92 tamaris, dont la plupart sont centenaires, « ne supportent pas les transplantations, affirment les pépiniéristes. Une fois en terre, ne plus les déplacer ». ♦

(1) PLU de Biarritz du 22/12/2003 <http://www.clicmap.fr/btzPLU/>

(2) Rapport du BRGM www.littoral.aquitaine.fr/IMG/pdf/REP-52370-FR.pdf (page 15 et suivantes).

« Pour une autre politique de stationnement à Bayonne »

« *Se garer à Bayonne c'est facile* » affichait il y'a peu la régie municipale sur des panneaux publicitaires... à condition de payer. Pour harmoniser les offres de stationnement, la municipalité a annoncé cet été la disparition des deux derniers parkings gratuits. Ces mesures sont le dernier terme de la monétisation progressive du stationnement en centre-ville.

Les enjeux du stationnement payant

Comme dans la plupart des villes, depuis plus de 20 ans, les places de stationnement gratuit se sont éloignées du centre-ville. Le stationnement payant a permis de structurer l'espace urbain du centre à la périphérie : dans un premier temps – les années 80-90 – à l'ère des implantations de grandes surfaces, il s'agissait de dynamiser le petit commerce en favorisant la rotation des véhicules. S'est ensuite greffé un nouvel objectif : restaurer la convivialité des quartiers anciens, en les protégeant du trafic automobile. Les zones piétonnes sont le corollaire de cette politique de restauration du centre-ville, perfectible à l'infini, quand aux alentours, les zones commerciales et utilitaires, vouées à l'automobile envahissent un espace indifférencié. La valorisation du modèle historique de la cité menace paradoxalement la viabilité de la dite cité, pour les gens qui y habitent et qui y travaillent. La politique du stationnement à Bayonne est à ce titre symptomatique, elle vise principalement les visiteurs, dans l'idée d'une ville attractive, touristique, qui fasse bonne figure dans le Top 15 des villes où il fait bon vivre, et sur les plaquettes des promoteurs.

Aujourd'hui justement, le stationnement payant se révèle un levier pour réduire le trafic auto-

mobile, infléchir les usages vers les transports alternatifs, transports en communs, vélo, co-voiturage, à condition de distinguer les visiteurs des résidents, avec un tarif dissuasif pour les uns, incitatif pour les autres. Avec la loi sur l'air – loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, 1996 – les agglomérations de plus de 100 000 habitants sont dans l'obligation de se doter d'un PDU, plan des déplacements urbains, qui planifie donc à la manière des PLU, les flux des populations au quotidien. Sur le BAB et la conurbation bayonnaise, pour partie lié à l'étalement résidentiel propre au territoire, les réseaux de transports en commun sont insuffisants. A ce jour, quelques voies réservées aux bus sont mises en place, la gestion des transports publics du BAB a été cédée à Veolia pour une gestion plus performante (...), l'ATCRB, d'autres liaisons quotidiennes coexistent sans vue d'ensemble, on attend encore le développement de trains interurbains pour désenclaver Ustaritz, Cambo, améliorer la ligne de Saint-Jean-Pied-de-Port, raccorder Boucau-Tarnos...

La concertation à la bayonnaise

Le débat ainsi posé, revenons au feuilleton de l'été, la nouvelle tarification du stationnement à Bayonne.

A la veille des fêtes de Bayonne, lors du conseil municipal du 23 juillet, la majorité a voté hâtivement une nouvelle tarification du stationnement, qui recule le tarif d'1€ la journée aux parkings les plus excentrés, jusqu'alors gratuits, Glain et Champ de foire ; ceux de la porte d'Espagne et des allées Bouffiers passent au régime horodateur. L'info est relayée dans la presse. Un groupe spontané se crée via facebook – *parkingbayonne* – puis un

collectif – *Baiona Parking* – qui lancent une pétition en ligne pour dénoncer les nouvelles mesures, l'absence de concertation avec les usagers réguliers, l'hypocrisie de l'argument environnemental, vu l'insuffisance des alternatives de transport et l'absence de distinction entre visiteurs et habitants, incités à prendre leur véhicule tous les jours pour échapper au coût du stationnement. L'argument principal de M. Henri Labayle, adjoint en charge du dossier, est la chasse à la « *voiture-ventouse* », propre à la logique commerciale de rotation des véhicules à proximité des zones de chaland. Nous lui opposons le terme de « *voiture dormante* », considérant qu'une bonne voiture est une voiture qui sert peu, qu'elle soit à Bayonne ou à Saint-Pierre d'Irube. Conscients du nécessaire partage des espaces de stationnement entre tous les usagers, nous prônons le retour à la situation antérieure qui ménageait les priorités de chacun, proximité ou gratuité, dans l'attente d'une analyse approfondie du contexte et des besoins, et du développement des transports en communs.

Dans le même temps, le maire Jean Grenet, soucieux de maîtriser ce frémissement citoyen affiche une « *marche arrière* » – titre de l'article du 18/08 dans Sud-Ouest – et remet le vote des mesures annoncées (sauf pour le Champ de foire, immédiatement mis en application) au conseil municipal suivant, le 18 octobre. Le principe des premières mesures n'est pas remis en cause, seul un aménagement des tarifs pour les résidents est envisagé, qui jusqu'alors ont pour seul privilège la possibilité d'un abonnement sur voirie pour une place virtuelle (selon disponibilité), à 30€ mensuels. Revenant sur les déclarations de son adjoint, il met en avant l'argument ges-

tionnaire, les investissements dans les parkings couverts : en effet, le stationnement est géré par une régie : en terme de budget municipal, c'est une gestion autonome qui doit équilibrer ses comptes. Notons ici que ni les arènes de Bayonne, ni l'Aviron Bayonnais ne sont soumis à ce devoir d'équilibre, ils peuvent profiter de subventions municipales.

Fort de 2500 signatures (2800 au final), nous sommes convoqués à la mairie, où nous exposons nos arguments.

Résultat des courses : le 18 octobre, le tout-payant est entériné, avec un aménagement des tarifs pour les résidents. Pour les gens qui travaillent en ville, la responsabilité est renvoyée à leur employeur.

Si nous avons gagné une remise de 50 % sur les tarifs résidents, l'abonnement limité aux places sur voirie tel qu'il est proposé est contre-productif, générant une circulation en ville pour des zones de stationnement déjà saturées, a priori dédiées aux commerces de proximité. Aucun parking aux abords du centre-ville ouvert aux résidents, peu de parkings relais pour les gens venant de l'extérieur, la réponse de la mairie s'aligne sur les tarifs pratiqués ailleurs, quand la structure de la ville, ses fortifications et sa ceinture verte, permettrait d'envisager des propositions innovantes. Nous continuons de dénoncer l'absence de concertation et d'analyse détaillée du contexte, les objectifs court-termistes et gestionnaires, l'iniquité sociale d'une taxe qui ne dit pas son nom pour une population plus précaire qu'ailleurs, la régulation par l'argent d'un problème de fond : l'aménagement du territoire dans son ensemble.

Aude Noguès

Collectif "Baiona Parking"
<baionaparking@gmx.com>

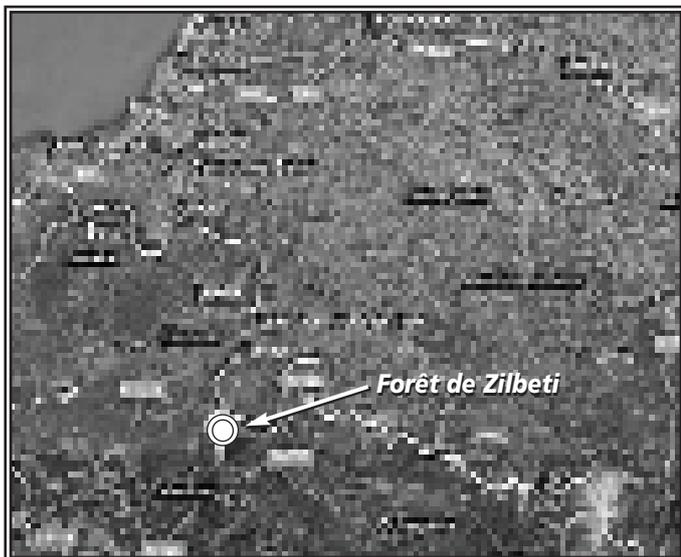
...Parkings Bayonne

Il faut sauver Zilbeti, forêt enchantée des Pyrénées !

Peut-être avez-vous entendu parler des forêts magiques d'Irati et de Zilbeti, aux confins de la Navarre et du Pays Basque, de l'Espagne et de la France, peuplées de hêtres centenaires, d'espèces rares et merveilleuses et... de Laminak, génies mythiques et millénaires de la non moins millénaire culture des Basques, présents en ces lieux bien longtemps avant l'arrivée des Romains ou des Celtes.

Mais, au delà de ces êtres légendaires, fils de la brume et des songes, une épouvantable réalité vient briser le rêve et la plus authentique Nature. L'avidité sans borne de quelques industriels sans âme et de politiciens sans scrupule menace en toute illégalité ce patrimoine inestimable.

Nul besoin de se projeter dans les lointaines forêts de l'Asie massacrées pour l'huile de palme ou celles de l'Afrique et des Amériques, scalpées pour le bois ou la production de soja transgénique. C'est ici, sur le pas de notre porte, que l'abomination se tisse à l'ombre de notre



coupable indifférence, de nos indigibles incohérences.

Alors que nous fêtons Noël, fin décembre 2011, les bulldozers sont une première fois venus pour essayer de profaner cette féerique citée de la Nature (le site Natura 2000 de la forêt de Zilbeti, Zone Spéciale de Conservation de Monte Alduide, premier site protégée en Espagne bénéficiant théoriquement du plus haut niveau de protection) et **ce n'est que grâce à une mobilisation transfrontalière sans précédent que la massacre a pu être arrêté.**

Nous nous étions réunis le 3 octobre dernier à la Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau avec nos amis espagnols, afin de définir une stratégie pour contrer le toujours possible retour de l'entreprise MAGNA qui veut extraire les roches et la magnésite qu'elle convoite dans la forêt de Zilbeti.

Mais, alors que nous préparons des actions préventives, nous apprenons que les bulldozers sont prêts à revenir « peler » la montagne dans les tout prochains jours ! Nous devons donc nous mobiliser dans l'urgence pour faire face à cette nouvelle agression !

Il faut nous préparer à résister encore, et plus fort que jamais, défendre le merveilleux et irremplaçable trésor naturel.

Un nouveau communiqué de presse est en cours de rédaction à Madrid (par SEO-Birdlife et d'autres organisations espagnoles). Les ONG françaises ont été appelées à le co-signer.

Quant à vous toutes et tous, vous êtes appelé(e)s à faire connaître cette affaire autour de vous et à vous tenir prêt(e)s à vous mobiliser quand nous ferons appel à vous. C'est à dire bientôt...

Je sais que nous pourrons faire face ensemble à cette nouvelle urgence et je me réjouis à l'avance du combat que nous allons mener avec vous pour préserver la forêt enchantée des Pyrénées.

Nous nous battons ensemble pour Zilbeti... Zilbeti vivra !

Xavier BOUCHET

Président de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau

Eh oui ! c'est encore moi, les amis !
avant l'hibernation...



Pensez à vous abonner !

BLE

l'association pour l'agriculture de demain

BLE est l'association locale des producteurs engagés dans et pour une agriculture biologique. Cette association loi 1901 a quasiment 20 ans, créée à l'époque du projet Garro (Ortzadar 144), dans la nécessité de pouvoir développer la bio à côté des instances officielles, sujet qui n'a pas pris une ride... à fortiori dans notre pays où le budget pour les agro-carburants est douze fois supérieur à celui alloué aux conversions en agriculture bio. Baptisée « Biharko Lurraren Elkarte » ou association pour l'agriculture de demain... nom d'une actualité toujours plus aiguë comparé à une agriculture industrielle de plus en plus qualifiée de « mortifère » (entre autres par JP Berlan, agronome et économiste, ancien directeur de recherche au CNRS, notamment sur la sélection variétale).

Ses statuts

Ils posent comme objectif une agriculture biologique, autonome et économe. Biologique telle que la posaient les principes fondateurs de la bio, repris et complétés dans le cahier des charges de Bio Cohérence (Ortzadar 139). Le marché des produits bio est en pleine croissance sur notre territoire mais l'agriculture bio n'y occupe que 3,5 % des terres, brèche (déliée ?) par où s'engouffre le **bio industriel**, humainement et écologiquement irresponsable (cf. l'huile de palme, certifiée Ecocert, provenant de cultures forcées sous encadrement militaire, en Colombie). Autonome, du grec *autonomos* « qui se régit par ses propres lois », et peut s'appliquer à l'indépendance énergétique mais aussi à l'autonomie par rapport au politique, aux lobbies... Econome, là aussi du grec, *oikos*

pour maison et *nemein* pour administrer. Soit l'art de bien administrer la maison... le lieu de vie, dans un souci de pérennité.

Le fonctionnement

BLE, c'est 300 adhérents, 17 administrateurs et 5 animateurs. Ces derniers assurent un travail de terrain portant à 75 % sur les techniques agronomiques : « La diffusion technique est le cœur de BLE ». La mise en commun y est primordiale, avec des pratiques inhérentes au travail sur le vivant, en évolution et adaptation constantes : observation, réflexion, hypothèses de travail et expérimentations, partage des savoirs-faire, formations etc. Avec le refus de tomber dans la prestation de services individualisée, les actes techniques effectués chez les uns sont systématiquement insérés dans un usage collectif (info, formation...)

La commercialisation, individuelle ou collective, est un autre axe de travail. Elle a pour finalités d'« assurer un revenu paysan et la création d'emplois sur les fermes... ainsi que de permettre l'accès du plus grand nombre d'habitants-e-s du territoire à une alimentation bio locale de qualité à un prix soutenable » (orientations données par l'AG du 4 mai 2012).

Des chantiers donc, comme, le programme *EKHO*, travail en coopération transfrontalière (Ortzadar 139). De projet, mûri au fil des rencontres, il est passé à une phase plus concrète. Les rencontres 2012 ont été riches en prises de décisions et orientations importantes, une nouvelle étape concrète commence avec l'organisation de réunions de travail par types de production. Rigoureusement attachés à une pratique bio 100 % pur jus, les gens de BLE ne sont par ailleurs ni sectaires ni réfermés sur leur territoire. Le travail se fait en réseau, avec les

autres groupements de même éthique (FNAB, Bio d'Aquitaine etc.), au sein de collectifs (ex. Fédération Arrapitz). Adhésion et appuis techniques sont ouverts aux paysans non bio.

Travail exemplaire, d'utilité publique mais non sans difficultés préoccupantes qui amènent à parler gros sous et petits dessous... pas très affriolants.

De Bruxelles à Saint-Palais... via Paris

La plus grosse partie des ressources de BLE provient des subventions institutionnelles (70 %), les autres ressources étant les cotisations des membres, les formations et actes techniques. Avec environ 25 % du budget pour la subvention émanant du FEADER ou fonds européen de développement agricole et octroyée pour la « diffusion de pratiques agricoles novatrices ». Ce sont les services de l'État français qui instruisent le dossier mais à noter qu'ils ne mettent aucunement la main à la poche... Ajouté à ça, 20 % pour la subvention de la région Aquitaine, service agricole, 15 % pour celle du Conseil Général et 10 % de subventions diverses (agence de l'eau, formation...).

Ce n'est pas du mécénat, mais des fonds publics. Qui perdent un temps fou dans les couloirs et dédales institutionnels, s'y amenuisent sans doute un peu aussi, faut bien payer les photocopies... et tardent à arriver dans les enveloppes qui attendent sur la table les fonds promis. Retards qui ne coûtent qu'aux destinataires devant, eux, payer cash salaires, loyers, charges et conséquemment le taux de l'usure au banquier qui fait l'avance... Présent aux AG de l'association, le commissaire de la Cour des Comptes agréé chaque année la bonne gestion financière de l'association et n'impute les difficultés de trésorerie qu'

aux retards de versement des subventions.

Et les soucis matériels continuent... la période de programmation des budgets va actuellement de 2007 à 2013. Telle un couperet a été l'annonce, en septembre dernier, d'un budget 2013 égal à la moitié du budget 2011 soit 60 % de perte de ressources ! D'où la réaction de BLE, par une campagne d'interpellation et sollicitation des officiels, des élus, jusqu'au ministre qui promet un avenir meilleur avec un nouveau plan bio pour 2014/2020. Croisons les doigts...

La continuité d'un tel travail associatif ne peut pas fonctionner en adéquation avec le temps du politique et de tels hiatus et incertitudes dans les financements. Par exemple, pour être constructif, un protocole d'essai d'aromathérapie vétérinaire doit être mené sur au moins trois ans, quelles que soient les échéances électorales.

Membre associé

Pour soutenir BLE, il est maintenant possible aux associations et personnes morales d'en devenir membre associé (cf. Ortzadar 148). L'adhésion permettra de recueillir un peu de fonds, de montrer concrètement l'engagement de la société civile aux côtés de l'association, voire de participer concrètement à sa dynamique au sein du comité d'animation tout récemment mis en place ; il se veut « un lieu de travail et de propositions en faveur du projet associatif et de l'agriculture biologique en Euskal Herri ».

France Bonillo

BLE - 32 rue de la Bidouze
64120 Saint Palais
05.59.65.66.99
ble-arrapitz@wanadoo.fr

STOP À LA SPÉCULATION SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES POUR UNE PRODUCTION AGRICOLE AU SERVICE DES VRAIS BESOINS DE LA PLANÈTE

de spéculation à toute activité, à toute ressource et à la vie elle-même.

On peut expliquer des variations conjoncturelles du cours des denrées alimentaires par des aléas climatiques, certes plus fréquents. Mais les variations sur le long terme résultent :

- des choix politiques sur les finalités de la production agricole,
- de la spéculation.

De la fin des années 1980 au milieu des années 2000, l'indice FAO des prix alimentaires variait de 95 à 110. Il est aujourd'hui à +200.

En moins de deux ans, le prix des céréales sur les marchés mondiaux a doublé et parfois triplé.

Le riz, le blé, le maïs, bases de l'alimentation d'une très grande majorité de la population mondiale, ont vu leurs cours s'envoler.

On nous dit que c'est la faute aux Chinois, aux Indiens, aux Brésiliens, qui veulent manger trois fois par jour. La hausse de la demande quantitative et qualitative peut faire varier progressivement le cours de l'offre, elle ne peut pas provoquer une poussée aussi brutale des prix en l'espace de quelques mois.

Celle-ci résulte du démantèlement organisé des outils de régulation des prix et des productions dans un espace donné, tels que : prix garantis par les Pouvoirs publics nationaux ou communautaires, préférence communautaire, taxation des importations, création de stocks...

A la place, le champ a été laissé libre aux marchés spéculatifs.

Les marchés à terme sur les produits agricoles, en fixant à l'avance les prix de vente ou d'achat futurs des denrées alimentaires, devraient permettre en principe aux producteurs comme aux consommateurs de se prémunir contre les éventuelles variations conjoncturelles des cours. Leur fonctionnement répond en fait aujourd'hui à un pur objectif de spéculation capitaliste sur des marchés fictifs, comme pour le reste de l'économie. Et ils tournent à plein régime !

Car au fur et à mesure que les gérants de fonds de placement ont pris conscience que les titres financiers qu'ils possédaient risquaient

d'être dévalorisés à cause de la crise boursière, ils ont cherché d'autres « valeurs refuges ». Ils ont converti leur argent en placements sur les matières premières et les denrées alimentaires, dont ils savaient qu'elles n'avaient à long terme que peu de risques de baisser, parce que leur demande aura, dans l'avenir, tendance à augmenter.

Les fonds investis sur le marché des matières premières ne représentaient que 10 milliards de \$ en 2001 ; ils étaient à 404 milliards de \$ en juin 2012, dont 89 pour les seules matières premières agricoles.

Les échanges spéculatifs mondiaux de céréales représentent aujourd'hui 6 fois les volumes produits, et les acheteurs/revendeurs n'ont bien souvent aucun lien avec l'agriculture ou l'alimentation.

Les émeutes de la faim en Afrique et en Asie sont l'une des conséquences les plus visibles et dramatiques de cette spéculation

Les populations des pays où le Fonds monétaire international et la Banque mondiale avaient imposé la suppression des subventions sur les denrées de base, l'affectation des meilleures terres à des cultures d'exportation, au détriment des cultures vivrières, se trouvent désormais à la merci des hausses de prix.

Des prix qui ne sont plus régulés, à cause de la libéralisation décidée par l'Organisation mondiale du commerce.

Circonstance aggravante : le monde va se trouver prochainement en panne de pétrole et de gaz. Au lieu de commencer à réviser nos modes de transport et nos systèmes énergétiques, la course aux agro-carburants est engagée. Les multinationales qui se sont emparées des ressources fossiles et les grands propriétaires terriens ont choisi : plutôt faire des profits en produisant de l'éthanol et du diester à base de plantes que de laisser les populations se nourrir. La spéculation sur la terre a donc un bel avenir devant elle !

Problème global, et problème local : cette politique met à mal l'objectif d'un développement rural harmonieux sur les territoires dont celui du Pays Basque.

Pour endiguer la catastrophe qui s'annonce, il est urgent :

- de réguler les prix mondiaux sous l'autorité des Nations Unies, avec constitution de stocks internationaux suffisants ;
- de reconnaître le droit à la souveraineté alimentaire pour que chaque pays puisse définir sa politique agricole et son alimentation, sans dumping vis-à-vis des autres ;
- d'annuler la dette des pays pauvres et augmenter l'aide publique, notamment de la part de l'Union européenne et de ses États membres ;
- d'établir un moratoire sur la production d'agrocarburants ;
- d'établir une nouvelle PAC permettant l'installation de nouveaux jeunes agriculteurs, pouvant vivre dignement sur des installations à taille raisonnable, et au service d'une production de qualité en priorité pour les besoins alimentaires de proximité.

Guy de Barbeyrac

d'ATTAC Pays 1Basque

Prochains rendez vous d'Attac Pays Basque...

• Lundi 26 novembre

De 19 à 21 heures : Attac café à la Taverne de l'Atalante à Bayonne.

Michel Botella de la SEPANSO présentera le bilan très inquiétant de la pollution des eaux au Pays Basque et animera la discussion.

• Dimanche 16 décembre

À 11 heures devant le centre de rétention de Hendaye (Commisariat de police), **Cercle de silence en solidarité avec les sans papiers**, organisé en coopération avec SOS Racisme. Départ en covoiturage à 10h15 de la Place Lamothe (Anglet) ou devant l'Atalante, ou à la Jardinerie Lafitte (Bayonne).

Attac pays Basque, Maison pour Tous, 6 rue Le Barillier 64600 Anglet

• pays.basque@attac.org

• <http://local.attac.org/paysbasque/wordpress>



LA FAÇON dont a été orientée la politique agricole, ces dernières décennies, associée aux dérégulations et à la libre circulation des biens imposées par l'Organisation Mondiale du Commerce, ont conduit à des dégâts majeurs maintes fois dénoncés :

- concentration et spécialisation des productions au détriment des petits agriculteurs et de la subsistance alimentaire de nombreux territoires;
- éloignement accru entre lieux de production et lieux de consommation, d'où une circulation aberrante des produits alimentaires;
- déficit de qualité des aliments, quand ils ne sont pas carrément dangereux pour la santé;
- production agricole détournée de l'usage alimentaire, quand la malnutrition touche des milliards d'êtres humains;
- spéculation effrénée sur les denrées agricoles, à seul logique de profit...

La prochaine renégociation de la Politique Agricole Commune donne l'opportunité de dénoncer avec force ces errements, et de mettre les acteurs politiques européens devant leurs responsabilités.

Les questions sur la politique agricole portées par les « Good Food March » (comme celle partie de Bidarray le 1^{er} septembre, direction Bruxelles) **sont directement en prise avec celles sur la crise globale que connaît le monde.**

Une crise financière partie du secteur immobilier aux Etats-Unis, a gangrené peu à peu l'ensemble du système bancaire mondial, et s'est ajoutée aux menaces contre tous les secteurs essentiels à la vie humaine, l'emploi, le logement, la santé, la retraite, l'alimentation, le climat...

Cette crise globale est accentuée par la généralisation du principe

Les « ANTIS » ne sont pas l'avenir de l'homme... encore moins de la femme !

Aujourd'hui le droit des femmes à disposer de leur corps et celui pour chacun d'accéder à une sexualité choisie et reconnue avancent enfin :

- Projet de loi de droit au mariage pour tous ;
- Annonce du remboursement à 100 % pour l'IVG ;
- Dispositif élargi d'accès à la contraception pour les mineurEs et dans notre Région et département (Navarrenx, Lagor, Orthez, Mourenx et Puyoo) la mise en place à titre expérimental du Pass contraception pour les jeunes de 16 à 25 ans qui en font la demande et qui répondent aux critères définis : revenus et lieu de résidence.



Marc Aillet, évêque de Bayonne

Mais ce que la loi construit, les groupes conservateurs et les intégristes de tout poil s'efforcent de le détruire. Des groupuscules anti-avortement, anti-mariage du même sexe, anti-génie, anti-choix, soutenus par des lobbies internationaux / extrémistes / sectaires / religieux, se remobilisent et tentent de s'immiscer dans le débat public pour remettre en cause certains droits acquis, au nom de la « la loi morale naturelle et de la vie ».

Leur capacité à miner les acquis a de quoi nous alerter :

Dans une vingtaine d'états aux Etats Unis, au nom de Dieu, les *pro-life*, dont des catholiques intégristes

du mouvement Civitas, tentent de faire passer leur vision radicale, « la vie commence dès la fécondation de la cellule » On imagine les implications graves d'un tel projet de loi, puisque même la pilule du lendemain deviendrait illégale. Ils ont déjà fait passer plus de 135 lois entravant le droit à l'IVG. Dans le Kansas un médecin pratiquant des IVG a été abattu par un militant pro-life. Dans le Mississippi une seule clinique ose encore pratiquer l'IVG et une haie de haine se relaie tous les jours pour dissuader et culpabiliser les patientes.

En Espagne, sous la pression de l'Eglise, le gouvernement de Mariano Rajoi, envisage de détricoter la loi de 2010 et de revenir à la situation de 1985, pour « garantir le droit des non nés ». L'IVG redeviendrait une exception légale.

La France est loin de connaître cette situation, néanmoins le dispositif « Pass contraception » se heurte à des résistances de la part des plus conservateurs de l'Eglise, notamment de Monseigneur Marc AILLET évêque de Bayonne qui a jugé cette mesure « inefficace, démagogique, et totalitaire » et, comme en Ile de France, la hiérarchie de l'église a envoyé une note à tous les établissements scolaires catholiques pourtant sous contrat, pour empêcher sa diffusion.

Aujourd'hui encore les ultras de la hiérarchie de l'Eglise catholique se sont permis des amalgames scandaleux concernant le droit au mariage et à la parentalité pour les couples du même sexe. Non ! l'homosexualité et l'homoparentalité ne peuvent être comparées à la pédophilie, la polygamie ou l'inceste !

Aussi, « le colloque international pour la Vie » organisé au Casino Bellevue de Biarritz les 30 Novembre et 1^{er} Décembre par le diocèse de Bayonne ALERTE particulièrement le Planning Familial.

Et le verdict de Créteil nous en dit long aussi sur le mépris de la parole, des droits, du corps des femmes. Le traitement des jeunes filles de Fontenay Sous Bois, les poncifs nauséabonds durant le procès et dans la presse sont autant de vio-



Une des affiches du mouvement «Tout-Petits» fondé et présidé par Xavier DOR, médecin retraité engagé dans la lutte contre l'avortement.

lences qui s'ajoutent au verdict inique qui donne raison aux **viols collectifs**, qui sont des crimes. Ce verdict n'est pas un fait isolé, seules 10 % des victimes osent porter plainte et seulement 2 % des violeurs sont condamnés. Ce verdict est également un affront au travail mené par les travailleurs sociaux et les associations pour que les filles cessent d'être des objets offerts aux pulsions sexuelles irrésistibles des garçons et deviennent enfin sujet entendu et respecté. C'est le naufrage d'une société sexiste incapable de protéger les femmes.

Le Planning Familial vous invite à participer aux actions dans le cadre de la journée internationale

contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Venez nombreux à la soirée spectacle-débat le mercredi 21 novembre salle Albizia à Bayonne (quartier St esprit, face au Lidl) avec toutes et tous les pro-choix !

Réagissons pour défendre nos lois, nos droits et nos valeurs au moment où se tiendra le colloque de Biarritz : le samedi 1^{er} décembre prochain.

Des informations plus précises seront publiées ultérieurement.

Planning Familial Côte Basque

06 22 62 02 76
bayonneplanning@orange.fr



Manifestation de SOS Tout-Petits devant l'hôpital de Tenon en février 2012

EUSKADIKO FIMATEGIA

LE PATRIMOINE BASQUE DU 7^{ÈME} ART

Euskadiko Filmategia (la Cinémathèque basque), basée à Donostia-San Sebastián passe malheureusement trop inaperçue de notre côté de la frontière. Faute de communication suffisante autour de la vie culturelle d'Euskadi, bien des choses nous passent sous le nez, comme cet espace dédié au 7^{ème} art, situé à 50 kilomètres à peine de Bayonne, et qui met l'accent en ce moment sur le « *Cinéma et guerre civile au Pays basque.* »

Créée en 1978 sous l'impulsion entre autres, du sculpteur, peintre et réalisateur Nestor Basterretxea, et membre depuis 1994 de la FIAF (Fédération Internationale des Archives du Film), l'institution, financée par le gouvernement basque et la région Gipuzkoa, vise à collecter, conserver, sauvegarder et valoriser le patrimoine audiovisuel et cinématographique basque. Elle est également dépositaire des archives d'Euskal Telebista ainsi que du prestigieux festival international de cinéma de San Sebastián.

A l'heure du numérique, d'aucuns penseraient qu'il est plus facile d'archiver les films, mais il n'en est rien. La pellicule, bien que sujette aux dégradations dues au temps, à l'humidité et à la chaleur, reste le support de conservation le plus fiable et le plus pérenne – pour preuve, certains des films des frères Lumière, remontant à 1895, sont encore pratiquement intacts, tandis que les formats numériques d'aujourd'hui évoluent à un rythme tel qu'il devient quasiment impossible de lire certains fichiers trop « anciens ». En revanche, le numérique a révolutionné l'accès aux films de patrimoine : je laisse découvrir aux bascophones notamment, le site web d'EITB, qui a récemment mis en ligne, en accès gratuit, 30 longs-métrages de production basque, parmi lesquels « *80 eguanean* » et « *Ander* » : <http://www.eitb.com/eu/kultura/zinema-euskaraz/> (films en version basque).



Au programme d'Euskadiko Filmategia

Vous pourrez découvrir le docu-fiction basco-britannique « *Gernika, el espíritu del árbol* » (7/11 à 20h) ou encore le film français « *Fiesta* », le 28/11 à 20h. Plus d'informations sur <http://www.filmotecavasca.com/eu/ciclo-cine-y-guerra-civil-en-el-pais-vasco> (en basque et

en espagnol).
« *Cinéma et guerre civile au Pays basque* », programmation jusqu'au 19/12 -
Tarif : 4,5€ - Lieu : Teatro Principal de Donostia – programme en pdf : http://www.filmotecavasca.com/medi/uploads/actividades/programa_gerra_zibila.pdf

Euskadiko Filmategia – Filmoteca Vasca
Sancho el Sabio, 17 - trasera
20010 Donostia-San Sebastián
Tel. : + 34 943 46 8484

*Parlez-en autour de vous et ...
Bonnes découvertes !*

arc • en • ciel
Ortzadar

Tel / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar@bigfoot.com
<http://ortzadar.free.fr>



Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom
Adresse
CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0716 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page et illustrations : José AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne